

Image not found or type unknown



Rendez vous professionnel lors d'un arrêt maladie

Par **oinot**, le **03/12/2013** à **18:18**

je suis en arrêt maladie depuis le mois d'août 2013 car j'ai une hernie aux cervicales. Depuis ma société a été rachetée. Je suis convoquée pour un entretien avec mes nouveaux patrons. Suis-je obligée de me rendre au rendez vous alors que je suis toujours en arrêt??? Le rendez vous a été donné par l'intermédiaire de la messagerie vocale de mon téléphone. Merci par avance.

Par **moisse**, le **03/12/2013** à **18:24**

Bonjour,
Si l'entretien a lieu à un horaire compatible avec vos heures de sortie autorisées, il n'y a aucune raison de ne pas y déférer.